Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 029-212900708-20260701-2026_043-DE

GUILER-SUR-GOYEN

MAIRIE de GUILER-SUR-GOYEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION :
25 juin 2026

AFFICHÉE LE :
25juin 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :
EN EXERCICE : 15
PRESENTS : 09
VOTANTS : 09

L'an deux mil vingt-six, le mercredi 1er juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de GUILER-SUR-GOYEN, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Mr Jacques CARIOU, Maire.

Etaient présents : Jacques CARIOU – Marthe BIGER – Patrice FAILLER Jean-Jacques SAVINA – Catherine MONNIER – Yan AUFFRET – Marie-Armelle GUELLEC – Anne MENNECHET – Loriane LE BARS

Étaient absents(es) : Hélène KERJEAN - Enzo BEAUNE

Étaient absents(es) et excusé(es) : Johanna KERAVEC – Nadine L'ALLES Fabrice TREMEAU – Guillaume GOURLAOUEN

Secrétaire de séance : Anne MENNECHET

Délibération n° 2026 – 043

OBJET : Budget communal – Décision modificative n° 03 – Exercice 2026

Afin de pallier aux écritures comptables, lors de sa séance et à l'unanimité, le conseil municipal décide d'effectuer la décision modificative n° 03 pour l'année 2026, sur le budget communal à savoir :

Section d'investissement : Article 2313 - 041 : 1540 € (dépenses)
Article 2031 – 041 : 1540 € (recettes)

MAIRIE DE GUILER-SUR-GOYEN (Finistère) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Pour copie conforme au registre,
Le 1er juillet 2026
Le Maire
Jacques CARIOU

Mairie – 2, Hent Park Meilar – 29710 Guiler sur Goyen
Mail : mairie@guiler-sur-goyen.bzh – Tél : 02.98.91.50.32